



Violence familiale et Visas de conjoint

Les gens qui sont sous visa de conjoint n'ont pas besoin de rester dans une relation abusive pour rester en Australie.

Les violences domestiques et familiales ne sont pas tolérées en Australie.

Un conjoint, des membres de la famille ou d'autres personnes de la collectivité ne peuvent pas compromettre le statut de votre visa.

Si vous êtes titulaire d'un visa temporaire de conjoint (catégories 309 ou 820) ou d'un visa de futur conjoint (catégorie 300) et si vous êtes victime de violence familiale et séparé de votre conjoint, il existe des dispositions dans les lois migratoires australiennes qui vous permettent de poursuivre votre demande de visa permanent à titre de conjoint (catégorie 100 ou 801).

Si vous ou une personne de votre entourage êtes en danger, contactez la police au **000**.

La police australienne est un service sûr et fiable.

Pour bénéficier d'une assistance gratuite et en toute confidentialité, contactez 1800RESPECT au **1800 737 732**.

Si vous avez besoin de l'assistance gratuite d'un interprète, appelez le **131 450**.

Le gouvernement australien (Australian Government) ne tolère sous aucun prétexte les violences domestiques et familiales.

Les violences domestiques et familiales constituent des délits. Une personne qui commet ce type de violence est passible d'une peine d'emprisonnement que ce soit un homme ou une femme.

Les violences domestiques et familiales comprennent les comportements ou les menaces qui visent à instaurer une position de pouvoir d'un conjoint sur l'autre membre du couple en créant un climat de peur lié à la sécurité et au bien-être chez la victime.

Toute personne victime de violences domestiques et familiales en Australie peut bénéficier de services d'assistance.

Vous pouvez bénéficier d'une assistance quel que soit votre visa ou votre statut d'immigré.

Peu importe si vous avez rompu ou non votre relation conjugale – vous pouvez toujours bénéficier d'une assistance.

1800RESPECT correspond en Australie au service national d'assistance contre les agressions sexuelles, les violences domestiques et familiales (Australia's national sexual assault, family and domestic violence counselling service). Il offre une assistance téléphonique et en ligne, gratuite et en toute confidentialité. Les conseillers seront à votre écoute, répondront à vos questions et peuvent vous recommander auprès d'autres services d'assistance locaux.

Appelez le **1800 737 732** ou visitez le site **1800RESPECT** : www.1800RESPECT.org.au.

Besoin d'un interprète ?

Appelez le **Service de traduction et d'interprétariat (Translating and Interpreting Service) (TIS)** au **131 450**. Un interprète du TIS peut vous aider à communiquer avec d'autres services, toutefois TIS n'offre pas de conseils. Tous les appels sont gratuits et confidentiels.

Pour en savoir plus sur les violences familiales si vous avez un visa :

Des informations supplémentaires sur les violences familiales et les visas sont disponibles sur **le site Web du ministère de l'intérieur (Department of Home Affairs)** sur **www.homeaffairs.gov.au**.